

Troisième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Oculi et Visus SA, en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 29.05.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **05.10.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Etude de Maîtres Montavon, Bonvallat & Mouro, avocats,
11bis rue Toepffer, 1206 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745, alinéa 3 CO

Mottu & van Berchem, Aubert, Rosset, Notaires
1227 Carouge

(05110198)